

---

**Neuvième assemblée régulière, de l'année 2019, du conseil d'administration du Conseil de quartier de Montcalm, tenue le mardi 17 décembre à 19 h 00, aux Loisirs Montcalm, 265, boulevard René-Lévesque Ouest.**

---

**PRÉSENCES :**

**Membres avec droit de vote :**

M. Jean-Philippe Simard	Président (2021)
M <sup>me</sup> Raphaëlle Guy-Dorion	Secrétaire (2021)
M <sup>me</sup> Carmen Guérin	Administratrice (2020)
M <sup>me</sup> Louise Lacroix	Administratrice (2021)
M. Thomas Vernes (en partie)	Administrateur (2020)
M. Jean-Pierre Bédard	Administrateur coopté (2020)
M. Gabriel Côté	Administrateur coopté (2020)
M <sup>me</sup> Lucie Bruneau	Administratrice cooptée (2020)

**Membres sans droit de vote :**

M. Yvon Bussières	Conseiller municipal, Montcalm-Saint-Sacrement
M. Jean Rousseau	Conseiller municipal, Cap-aux-Diamants

**ABSENCE :**

M. Pierre Jarest	Trésorier (2020)
------------------	------------------

**AUTRES PRÉSENCES :**

M. Denis Bergeron	Conseiller en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne
M <sup>me</sup> Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 2 personnes assistent à l'assemblée.

## Ordre du jour

19-09-01	<b>Ouverture de l'assemblée</b>	19 h 00
19-09-02	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>	19 h 05
19-09-03	<b>Procès-verbal du conseil d'administration du 26 novembre 2019</b>	19 h 15
	➤ Adoption et affaires découlant du procès-verbal	
19-09-04	<b>Fonctionnement du conseil d'administration</b>	19 h 20
	➤ Consultation(s) publique(s) à venir	
	➤ Frais de fonctionnement pour 2020	
	➤ Annonce d'élection	
19-09-05	<b>Période d'échange réservée aux conseillers municipaux</b>	19 h 25
19-09-06	<b>Période de questions et commentaires du public</b>	19 h 45
19-09-07	<b>Période des comités de travail du conseil d'administration</b>	19 h 50
	1. <i>Comité Transports et environnement</i>	
	➤ Suivi du projet Vision Montcalm pour la mobilité durable	
	➤ Offre de services Accès Transport viable	
	2. <i>Comité Relations avec les citoyens</i>	
	3. <i>Comité Cadre bâti</i>	
	➤ Test de la grille d'acceptabilité sociale	
	4. Autres suivis	
	➤ Suivi d'une rencontre portant sur la géothermie	
19-09-08	<b>Trésorerie</b>	
	1. Paiement de la secrétaire de rédaction	
	2. États des revenus et des dépenses	
	3. Paiement de factures s'il y a lieu	
19-09-09	<b>Correspondance</b>	20 h 30
	Lettres transmises	
	Communications écrites reçues	
19-09-10	<b>Divers</b>	20 h 35
19-09-11	<b>Levée de l'assemblée</b>	20 h 45

### **19-09-01 Ouverture de l'assemblée**

M. Jean-Philippe Simard, président, ouvre la réunion à 19 h 05. Le quorum est atteint à 19h10.

### **19-09-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le point Trésorerie est déplacé avant Correspondance. L'item Annonce d'élection est ajouté à Fonctionnement du conseil tandis que les items Offre de services Accès Transport Viable et Test de la grille d'acceptabilité sociale sont ajoutés à Période des comités de travail.

*SUR PROPOSITION DE M. Jean-Pierre Bédard, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>me</sup> Lucie Bruneau, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

### **19-09-03 Procès-verbal du conseil d'administration**

*SUR PROPOSITION DE M<sup>me</sup> Carmen Guérin, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Jean-Pierre Bédard, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 26 novembre 2019 tel que déposé.*

### **19-09-04 Fonctionnement du conseil d'administration**

➤ Consultation(s) publique(s) à venir :

M. Bergeron indique qu'il n'y a aucune consultation prévue pour la prochaine assemblée du 28 janvier 2020.

➤ Frais de fonctionnement pour 2020

Des frais de fonctionnement de 1 500 \$ pour 2020 ont été approuvés par le comité exécutif de la Ville. Le montant devrait arriver bientôt.

➤ Annonce d'élection

Un poste d'administrateur homme d'une durée de deux ans est à combler. Une personne intéressée a démontré de l'intérêt à se joindre au conseil de quartier. Une assemblée spéciale d'élection sera annoncée sur le site WEB de la Ville sur la page réservée au conseil de quartier de Montcalm et inscrite à l'ordre du jour de la prochaine assemblée.

Le conseil de quartier désire lancer le processus d'élection pour la prochaine rencontre.

#### **RÉSOLUTION 19-CA-49**

***Concernant l'annonce de la tenue d'une assemblée d'élection prévue le 28 janvier 2020***

*SUR PROPOSITION DE M. Jean-Philippe Simard, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Jean-Pierre Bédard, IL EST RÉSOLU de tenir une assemblée spéciale d'élection lors de l'assemblée régulière du 28 janvier 2020. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

## 19-09-05 Période d'échange réservée aux conseillers municipaux

**M. Jean Rousseau** mentionne que sa rencontre du conseiller du 5 décembre a réuni une quarantaine de personnes. Plusieurs thèmes ont été abordés dont le bilan des activités et des consultations, les commerces de quartiers, l'hébergement touristique, le déneigement, la sécurité routière, les traverses piétonnes notamment celle attendue sur l'avenue Salaberry, le projet du port de Québec, les changements de zonage, le projet structurant, la pollution sonore, etc.

Il revient sur le comité plénier du réseau structurant de transport. Plusieurs sujets sont encore en suspens : la sortie du tramway, les intersections, le recalibrage de la circulation, les cases de stationnement. Le maire a annoncé qu'il prendra lui-même le contrôle des communications en rencontrant les conseils, les commerçants, les groupes, etc. Les élus pourront être sur les comités de bon voisinage. Le défi pour le moment est de faire les appels pour un consortium en 2021 afin de commencer les travaux en 2022.

Concernant le plan d'investissement quinquennal (PIQ), il s'agit d'un budget record en raison du réseau structurant de transport en commun. Il n'y a pas de mesures pour aider les commerçants qui perdent de plus en plus de leur marge bénéficiaire.

M. Rousseau mentionne la plainte d'une citoyenne concernant le bruit sur l'anneau de glace des Plaines, la musique jouant presque 24 heures sur 24.

Il mentionne également la plainte d'un citoyen qui souhaiterait que le règlement qui s'applique aux ruelles dans le quartier du Vieux-Limoilou ([R.V.Q. 2437](#)) s'appliquent également aux ruelles de Montcalm, soit l'obligation pour tous les propriétaires riverains de contribuer aux frais de déneigement de la ruelle lorsque plus de 50% des propriétaires se sont entendus pour la faire déneiger par contrat. L'obligation s'applique même lorsque les propriétaires ne possèdent pas de voiture.

### **RÉSOLUTION 19-CA-50**

***Concernant une demande à la Ville de Québec d'appliquer le règlement R.V.Q. 2437 au déneigement des ruelles privées du quartier de Montcalm***

*SUR PROPOSITION DE M<sup>me</sup> Carmen Guérin, DUMENT APPUYÉE PAR M<sup>me</sup> Lucie Bruneau, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de Montcalm demande à la Ville de Québec d'appliquer au quartier de Montcalm le règlement sur le déneigement des ruelles privées (R.V.Q. 2437).*

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

Finalement, M. Rousseau rappelle que les citoyens ont jusqu'au vendredi 20 décembre pour demander le lancement du processus d'approbation référendaire relativement aux changements de zonage pour le projet de développement du 240-270 et 300 chemin Sainte-Foy.

**M. Yvon Bussièrès** indique que, à l'inverse de M. Rousseau, il a voté pour le budget et le plan quinquennal. C'est la première année où les commerçants ont la même hausse de taxe que les citoyens.

Concernant le comité plénier sur le réseau structurant de transport, plusieurs questions de fond ont été posées. Des efforts seront faits pour respecter le budget et pour rendre le projet le plus transparent possible. Pour les quartiers de Montcalm et de Saint-Sacrement, la canopée vieillissante sera modifiée avec le passage du réseau structurant par une canopée plus jeune. Les objectifs de la Vision de l'arbre ne pourront être atteints. À terme toutefois, la canopée sera plus importante que l'actuelle. La valeur des propriétés riveraines va augmenter ce qui va nuire à l'accessibilité sociale. Les lieux d'expropriation ne sont pas encore connus. La localisation des stations n'est pas encore arrêtée.

M<sup>me</sup> Anne-Sophie Desprez, l'attachée politique de M. Bussières, quittera son poste prochainement pour l'Assemblée nationale.

Le budget discrétionnaire de conseiller de 500 \$ de M. Bussières a été attribué aux Loisirs Saint-Sacrement pour leur activité de Noël auprès des personnes seules et à la Popotte mobile qui dessert Saint-Sacrement et Montcalm. M. Rousseau a pour sa part, alloué 200 \$ au conseil de quartier de Montcalm. Les membres du conseil d'administration le remercient.

Les deux conseillers offrent leurs meilleurs vœux aux membres du conseil de quartier.

#### **19-09-06 Période de questions et commentaires du public**

Un citoyen désire savoir si le conseil de quartier a l'intention de déposer un mémoire sur la Stratégie de sécurité routière de la Ville de Québec. M. Simard ne croit pas que les membres du conseil d'administration ont de la disponibilité pour cela. M. Bussières suggère de faire ressortir les contenus qui existent déjà sur la mobilité dans le quartier de Montcalm (Vision Montcalm, écostage Katimavik entre autres). Il a fait la même suggestion au conseil de quartier de Saint-Sacrement.

Concernant l'école Anne-Hébert et le sens unique de la rue Brown, le citoyen mentionne que plusieurs personnes circulent à contresens. Des choses devraient être faites parce que ce n'est pas clair. M<sup>me</sup> Guy-Dorion mentionne qu'elle a été contactée par l'école Anne-Hébert à ce sujet et qu'elle en fera un compte-rendu au point suivant.

Concernant le réseau structurant de transport, le citoyen demande si le conseil de quartier de Montcalm s'est penché sur les trois rapports qui ont été déposés relativement à différents aspects de l'environnement. M. Simard indique que ce n'est pas encore fait. M. Rousseau mentionne qu'il a pris connaissance des documents. Il revient plus spécifiquement sur des annexes concernant le bruit et la modification de la circulation.

Au sujet des impacts immobiliers du projet de réseau structurant, le citoyen cite des passages de la revue Espace Québec ainsi que des propos tenus par le maire Labeaume dans le cadre de l'entrevue qui est rapportée dans la revue.

#### **19-09-07 Période des comités de travail du conseil d'administration**

1. *Comité Transports et environnement : circulation, environnement, transport et verdissement*

- Suivi du projet Vision Montcalm pour la mobilité durable
- Offre de services Accès Transport viable  
L'offre de services renouvelée a été comparée avec le document de la Ville. Ce document étant très succinct, M. Simard recommande d'aller de l'avant avec l'offre de services afin de mettre à jour les connaissances et les enjeux du quartier en ce qui a trait à la mobilité durable. L'offre de services ne concerne que la première partie de l'étude présentée en 2017 et se monte à 2 100 \$. Une partie de ce montant soit 1 650 \$ seront défrayés par le budget résiduel du projet Vision Montcalm tandis que le solde sera défrayé avec les liquidités du compte courant.

**RÉSOLUTION 19-CA-51**

***Concernant l'autorisation d'une étude sur la mobilité durable dans le quartier Montcalm à réaliser par Accès Transport viable***

*SUR PROPOSITION DE M. Jean-Pierre Bédard, DUMENT APPUYÉE PAR M<sup>me</sup> Raphaëlle Guy-Dorion, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration autorise le président, M. Jean-Philippe Simard, à signer un contrat d'un montant de 2 100 \$ avec Accès Transport Viable pour la réalisation d'une première étude sur la mobilité durable dans le quartier Montcalm.*

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

M<sup>me</sup> Guy-Dorion indique que la demande de financement déposée auprès des Caisses Desjardins pour le projet de mobilité durable a été refusée. Elle mentionne également que la demande pour rencontrer la députée de Taschereau, M<sup>me</sup> Catherine Dorion, au sujet de ce projet n'a pas été acceptée parce que le projet relève davantage du municipal. La députée accepte toutefois de prendre connaissance par écrit du projet et le cas échéant, de signer une lettre d'appui et de verser une contribution financière.

Finalement, M<sup>me</sup> Guy-Dorion mentionne qu'elle a été contactée par le groupe de travail sur la sécurité aux abords de l'école Anne-Hébert, composé de la directrice de l'école, de la directrice adjointe, de parents ainsi que de membres du conseil d'établissement. Le groupe offre au conseil de travailler en partenariat pour faire avancer le dossier de sécurité. Il y a beaucoup d'enjeux, notamment en ce qui concerne les autobus. Le projet de brigadiers de la CAA n'a pas encore été mis en place justement pour une raison de sécurité. Les parents se plaignent de n'avoir été informés du sens unique que la journée même de sa mise en opération. M<sup>me</sup> Guy-Dorion se propose pour représenter le conseil auprès du groupe de travail. Le groupe est également à la recherche d'un citoyen ou d'une citoyenne intéressé/e par le sujet.

Concernant le rôle du conseil de quartier dans la stratégie de sécurité routière, M. Bédard rapporte qu'il y a eu rencontre des conseils de quartier et de la Ville le 5 décembre dernier et qu'il a été question des budgets d'initiative qui pourraient être conjoints entre les conseils de quartier et les conseils d'établissement. Des ateliers ont été tenus sur ce qui pourrait être fait pour améliorer les comportements, mais comme il y a eu peu de préparation à l'avance, beaucoup de redondance, de particularités locales et de griefs, les résultats sont plutôt mitigés. Plusieurs ont signalé la vision

centrée automobile de la Ville et le manque d'intégration des besoins réels des usagers. Les parcours scolaires par exemple doivent se travailler en concertation avec les usagers et la Ville. Une longue discussion s'engage sur les expériences réelles ou possibles sur les parcours scolaires.

M. Simard mentionne pour sa part que la charge de travail concernant la sensibilisation des citoyens à la sécurité routière ne doit pas être déplacée vers les conseils de quartier, car ils ne disposent pas des ressources humaines et financières pour le faire.

2. *Comité Relations avec les citoyens : gouvernance, loisirs, citoyens, mixité, participation et communication*

Aucun point mentionné.

3. *Comité Cadre bâti : services, commerces, cadre bâti, patrimoine, arts et densification*

➤ Test de la grille d'acceptabilité sociale

La grille est affichée à l'écran et les grandes lignes en sont expliquées par M. Bédard. Elle est inspirée de la [grille d'analyse pour le développement durable](#) élaborée par M. Claude Villeneuve, de l'Université du Québec à Chicoutimi. Un travail consensuel de pondération des différents items d'évaluation a été effectué. La grille peut être appliquée individuellement et les résultats peuvent être mis en commun. À titre expérimental, quelques points sont évalués en regard du projet du 300 chemin Sainte-Foy qui a été soumis récemment à la consultation publique. La question est soulevée de savoir à quel moment les membres du conseil pourraient appliquer la grille. Tous conviennent qu'il faudrait disposer de l'information en amont en demandant une rencontre préparatoire avec le promoteur avant la consultation publique comme telle.

4. *Autres suivis*

➤ Suivi d'une rencontre portant sur la géothermie

M. Jean-Philippe Simard fait lecture de la lettre d'appui qui a été préparée. Le projet est ensuite évalué en fonction de *Grille d'analyse des projets d'initiative de conseil de quartier* préparé par la Ville de Québec. Considérant le deuxième critère d'exclusion relatif à la nature de l'engagement du conseil de quartier (don ou commandite), il appert que le projet ne peut malheureusement pas faire l'objet d'un budget d'initiative.

**RÉSOLUTION 19-CA-52**

***Concernant une lettre d'appui du conseil de quartier à un projet de géothermie dans le quartier Montcalm***

*SUR PROPOSITION DE M<sup>me</sup> Lucie Bruneau, DUMENT APPUYÉE PAR M<sup>me</sup> Raphaëlle Guy-Dorion, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration appuie par écrit le projet de géothermie dans le quartier Montcalm.*

***ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.***

## 19-09-08 Trésorerie

### 1. Paiement de la secrétaire de rédaction

#### **RÉSOLUTION 19-CA-53**

**Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 17 décembre 2019**

*SUR PROPOSITION DE M. Jean-Pierre Bédard, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Thomas Vernes, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 80 \$ à M<sup>me</sup> Jocelyne Séguin pour la rédaction du procès-verbal du 17 décembre 2019.*

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

### 2. État des revenus et des dépenses

M. Jarest étant absent, l'information est reportée à la prochaine assemblée.

### 3. Paiement de factures s'il y a lieu

#### **RÉSOLUTION 19-CA-54**

**Concernant le paiement de deux factures à l'école Anne-Hébert**

*SUR PROPOSITION DE M. Jean-Philippe Simard, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Thomas Vernes, IL EST RÉSOLU de payer deux factures d'un montant total de 106,18 \$ à l'école Anne-Hébert dans le cadre du projet d'initiative de bacs potagers.*

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

## 19-09-09 Correspondance

#### Lettres transmises

Aucune.

#### Communications écrites reçues :

2019-11-21 Infolettre Mobilisation Haute-Ville

2019-11-27 CRE – Capitale-Nationale

2019-12-10 Vivre en ville

## 19-09-10 Divers

Aucun point n'est mentionné.

## 19-09-11 Levée de l'assemblée

Aucun autre point n'ayant été ajouté et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15. La prochaine assemblée aura lieu le mardi 28 janvier 2020.

*M. Jean-Philippe Simard*

Président

*M<sup>me</sup> Raphaëlle Guy-Dorion*

Secrétaire